



DECLARATION LIMINAIRE CSA 14 OCTOBRE 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration local,

Force Ouvrière Justice souhaite, à travers cette déclaration liminaire, alerter une nouvelle fois sur la forte dégradation des conditions de travail au sein de notre établissement.

Depuis plusieurs mois, nos collègues subissent une charge de travail croissante dans un contexte de gestion des effectifs particulièrement tendue. Les rythmes de travail sont devenus éprouvants, tant physiquement que psychologiquement. Cette situation conduit inévitablement à une augmentation de l'absentéisme, qui est aujourd'hui le reflet d'un environnement professionnel détérioré.

Nous rappelons que le plan d'équité mis en place au centre de détention, ne doit, en aucun cas, remettre en cause les droits fondamentaux des agents, notamment ceux visant à préserver leur santé et leur sécurité. L'équité ne doit pas se transformer en contrainte ou en charge supplémentaire pour des personnels déjà fortement sollicités.

Par ailleurs, **Force Ouvrière Justice** déplore l'absence de certains documents préparatoires et supports de travail à transmettre en amont de ce CSA. Cette carence ne permet pas aux représentants du personnel d'analyser en profondeur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et soumis au vote, ni d'exercer pleinement leur rôle de contrepoids et ainsi faire des propositions pertinentes au sein de cette instance.

D'autre part sur l'ordre du jour, il n'est pas fait état de la validation du procès-verbal du dernier CSA.

Force Ouvrière Justice exige donc davantage de transparence de la part de l'administration, tant dans la gestion quotidienne des effectifs que dans la préparation des réunions du CSA local.

Nous réaffirmons notre attachement au dialogue social constructif, mais celui-ci ne peut se faire qu'à condition du respect des personnels et de la reconnaissance des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Force Ouvrière Justice restera vigilante et déterminée à défendre les intérêts des agents et la qualité du service public pénitentiaire.

